



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Contrats emploi solidarite

Question écrite n° 49903

### Texte de la question

M. Jean-Paul Anciaux appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des associations oeuvrant a la reinsertion des personnes en tres grande difficulte sous contrats emploi-solidarite (CES). La reduction de la prise en charge de ces CES par l'Etat compromet la situation deja precare de ces associations, alors que l'action de solidarite qu'elles incarnent devrait etre mieux soutenue par les pouvoirs publics. Il lui demande en consequence de bien vouloir lui preciser les impulsions qu'il compte donner a l'action du Gouvernement afin de developper une presence et un soutien de proximite que la montee de l'exclusion rend toujours plus necessaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Anciaux Jean-Paul](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49903

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 1997, page 1497